

**DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION
DE STERILISATION DES ŒUFS DE GOELANDS SUR LORIENT
Pour l'année 2023 - 2024 et 2025**

1) Objet :

Demande de la ville de Lorient d'une autorisation de dérogation aux dispositions de l'article L.411-1 du code de l'environnement dans le cadre du dispositif de contrôle de la population de goélands argentés (*Larus Argentatus*) et bruns (*Larus Fuscus*) sur la commune.

Application d'un produit stérilisant sur les œufs de goélands argentés (*Larus Argentatus*) et goélands bruns (*Larus Fuscus*).

Aucun traitement ne sera effectué sur les autres espèces de goélands (goélands marins -*Larus marinus* ou leucophée -*Larus michahellis*-).

Cette demande est faite pour trois années consécutives : 2023, 2024 et 2025.

2) Demander :

Ville de Lorient, Boulevard Général Leclerc 56325 Lorient cedex

Correspondant :

Mme Emmanuelle NICOLAS, Mme Emmanuelle LE BRAZIDEC et M. Jérôme DEBON
Service Communal d'Hygiène et Santé – tél : 02 97 35 32 64-

3) Aire géographique concernée :

Le territoire de la ville de Lorient y compris le site de Naval Group (rive droite) et le port de pêche.

Naval Group et le port de pêche restent garant de la stérilisation des œufs de goéland sur leur secteur respectif, de la mise en place et du suivi des entreprises intervenantes.

4) Recensement et évolution des effectifs :

Plusieurs recensements de la population de goélands ont été réalisés. Un premier en 2020 sur plusieurs communes de Lorient Agglomération et un second en 2021 sur Lorient.

a) Recensement des populations de goélands de 2020

Bretagne Vivante a effectué un recensement en 2017 concernant les populations nicheuses de goélands urbains. Ce recensement a été réalisé au cours de la saison de reproduction 2017 sur le secteur portuaire et la zone industrielle et commerciale de Keryado-Kerulvé.

En 2020, un recensement des goélands nicheurs urbains de Lorient Agglomération a été réalisé, également, par Bretagne Vivante.

L'agglomération de Lorient compte 25 communes, couvre 73 586 hectares et rassemble 205 000 habitants.

Sur ces 25 communes, 5 communes ont participé au recensement coordonné des goélands nicheurs en 2020 : Lorient, Lanester, Port-Louis, Ploemeur et Larmor-Plage.

Il convient de souligner que la population de goélands argentés sur la ville de Lorient est la plus importante à l'échelle nationale.

Le recensement a donc un double objectif :

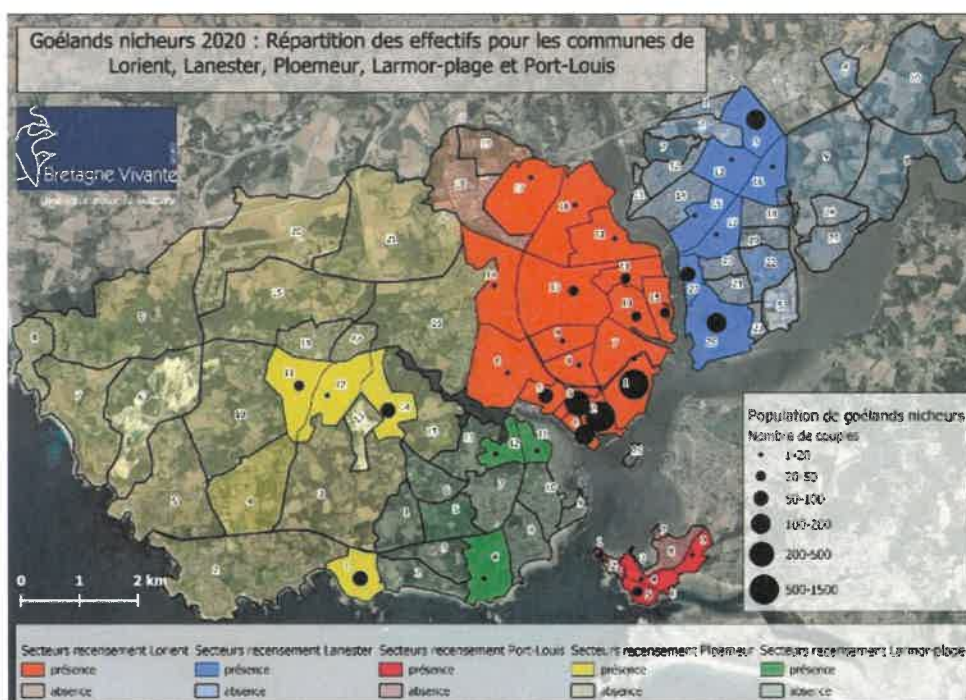
- d'une part d'estimer la répartition et l'importance des populations nicheuses ;
- d'autre part d'évaluer l'impact des campagnes successives de stérilisation au sein de la ville de Lorient.

La période optimale pour les opérations de comptage se situe durant la 2^e quinzaine du mois de mai.

Ce recensement a nécessité la mise en œuvre de plusieurs méthodes de prospection.

- Prospection par drone et photocomptage.
- Prospection directe des toits
- Observations depuis des points hauts
- Observations depuis le sol

1) Résultats sur Lorient Agglomération

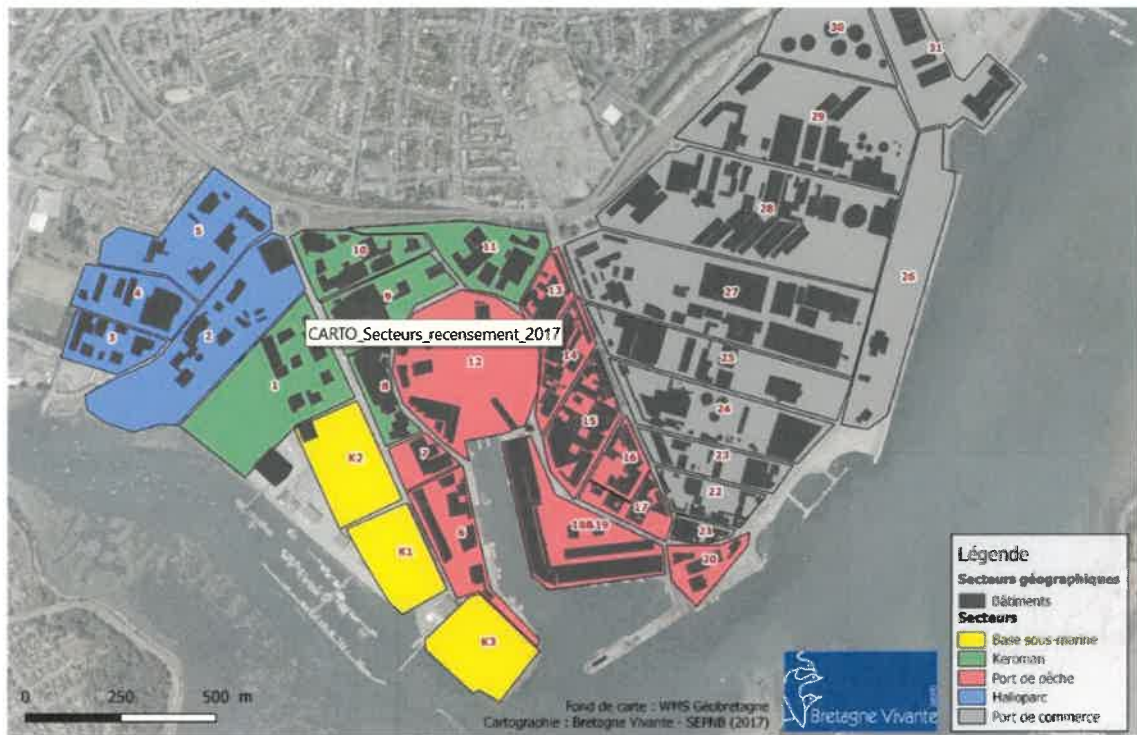


Commune	Secteur	Goéland argenté	Goéland brun	Goéland marin	Goéland ind.	Méthode	TOTAL
Lorient	1	1000-1065	32-34	17-17	43-65		1092-1181
Lorient	2	451-487	14-16	8-8	3-5		476-516
Lorient	3	274-286	13-14	4-4	5-6		296-310
Lorient	4	161-180	1-1	8-8	0-1		170-190
Lorient	5	69-72	3-3	2-2	-		74-77
Lorient	6	9-10	-	-	2-2		11-12
Lorient	7	7-7	-	-	4-5		11-12
Lorient	8	-	1-1	-	1-2		2-3
Lorient	9	7-7	-	1-1	4-4		12-12
Lorient	10	16-18	3-3	-	7-13		26-34
Lorient	11	19-22	1-1	-	5-7		25-30
Lorient	12	4-4	-	-	-		4-4
Lorient	13	15-15	1-1	-	7-10		23-26
Lorient	14	2-2	-	-	1-1		3-3
Lorient	15	16-16	10-10	-	12-15		38-41
Lorient	16	4-6	-	-	1-1		5-7
Lorient	17	1-1	-	-	-		1-1
BILAN		2 055-2 183	79-84	40-40	95-137	drone et comptage direct	2 269-2 459
Lanester	3	83-88	11-15	1-1	3-8		98-112
Lanester	13	1-1	-	-	-		1-1
Lanester	15	1-1	-	-	-		1-1
Lanester	16	9-9	2-2	1-1	-		12-12
Lanester	17	0-1	-	-	-		0-1
Lanester	26	76-89	4-4	-	7-9		87-102
Lanester	27	59-62	4-4	-	3-11		66-77
BILAN		229-251	21-25	2-2	13-28	drone et comptage direct	265-306
Larmor-plage	11	7-7	-	-	-		7-7
Larmor-plage	4	3-4	1-1	-	1-7		5-12
Larmor-plage	12	2-2	4-7	2-2	1-1		9-12
BILAN		12-13	5-8	2-2	2-8	drone et comptage direct	21-31
Port-Louis	5	18-21	1-1	-	9-11		29-34
Port-Louis	4	3-5	-	-	0-1		3-4
Port-Louis	9	1-3	-	-	1-1		2-4
Port-Louis	1	-	-	-	1-1		1-1
BILAN		12-27	1-1		11-14	drone et comptage direct	34-42
Ploemeur	12	1-1	-	-	-		1-1
Ploemeur	11	27-27	1-1	-	-		28-28
Ploemeur	14	52-54	3-3	3-3	0-3		58-63
Ploemeur	1	12-12	-	4-4	39-40		55-56
BILAN		92-94	4-4	7-7	39-43	comptage direct	142-148
LORIENT AGGLO.		2 410-2 583	110-122	51-51	160-230		2 731-2 986

2) Résultats sur la zone portuaire de Lorient

Les ports de Lorient accueillent la très grande majorité des goélands présents sur Lorient Agglomération.

Le port de commerce et le port de pêche sont les 2 sites les plus occupés.



Secteurs géographiques sur la zone portuaire.

Commune	Zone	Secteur	Bloc	Goéland argenté	Goéland brun	Goéland marin	Goéland ind.	TOTAL
Lorient	Port de commerce	1	21	5-5	-	-	-	5-5
Lorient	Port de commerce	1	22	32-36	-	1-1	1-3	34-40
Lorient	Port de commerce	1	23	27-31	-	-	2-4	29-35
Lorient	Port de commerce	1	24	108-118	2-2	-	1-3	111-123
Lorient	Port de commerce	1	25	74-87	-	-	4-6	78-93
Lorient	Port de commerce	1	26	2-3	-	-	1-1	3-4
Lorient	Port de commerce	1	27	205-213	9-11	9-9	10-14	233-247
Lorient	Port de commerce	1	28	314-329	12-12	5-5	13-18	344-364
Lorient	Port de commerce	1	29	220-229	9-9	2-2	9-13	240-253
Lorient	Port de commerce	1	30	2-2	-	-	-	2-2
Lorient	Port de commerce	1	31	11-12	-	-	2-3	13-15
BILAN Port de commerce				1000-1065	32-34	17-17	43-65	1092-1181
Lorient	Port de pêche	2	6	43-47	1-1	-	-	44-48
Lorient	Port de pêche	2	7	33-33	-	1-1	1-1	35-35
Lorient	Port de pêche	2	12	59-66	2-2	2-2	1-1	64-71
Lorient	Port de pêche	2	13	24-25	4-4	-	-	28-29
Lorient	Port de pêche	2	14	29-29	2-2	-	-	31-31
Lorient	Port de pêche	2	15	125-136	2-2	4-4	0-1	131-143
Lorient	Port de pêche	2	16	51-55	1-3	1-1	1-1	54-60
Lorient	Port de pêche	2	17	24-26	-	-	-	24-26
Lorient	Port de pêche	2	18&19	54-59	2-2	-	0-1	56-62
Lorient	Port de pêche	2	20	9-11	-	-	-	9-11
BILAN Port de pêche				451-487	14-16	8-8	3-5	476-516
Lorient	Keroman	3	1	6-6	-	-	1-2	7-8
Lorient	Keroman	3	8	46-50	1-1	2-2	-	49-53
Lorient	Keroman	3	9	100-101	3-3	2-2	-	105-106
Lorient	Keroman	3	10	57-61	6-6	-	2-2	65-69
Lorient	Keroman	3	11	65-68	3-4	-	2-2	70-74
BILAN Keroman				274-286	13-14	4-4	5-6	296-310
Lorient	Halioport	5	2	11-11	-	-	-	11-11
Lorient	Halioport	5	3	28-30	1-1	1-1	-	30-32
Lorient	Halioport	5	4	27-27	1-1	1-1	-	29-29
Lorient	Halioport	5	5	3-4	1-1	-	-	4-5
BILAN Halioport				69-72	3-3	2-2	-	74-77
TOTAL				1794-1910	62-67	31-31	51-76	1938-2084

Répartition entre les secteurs portuaires

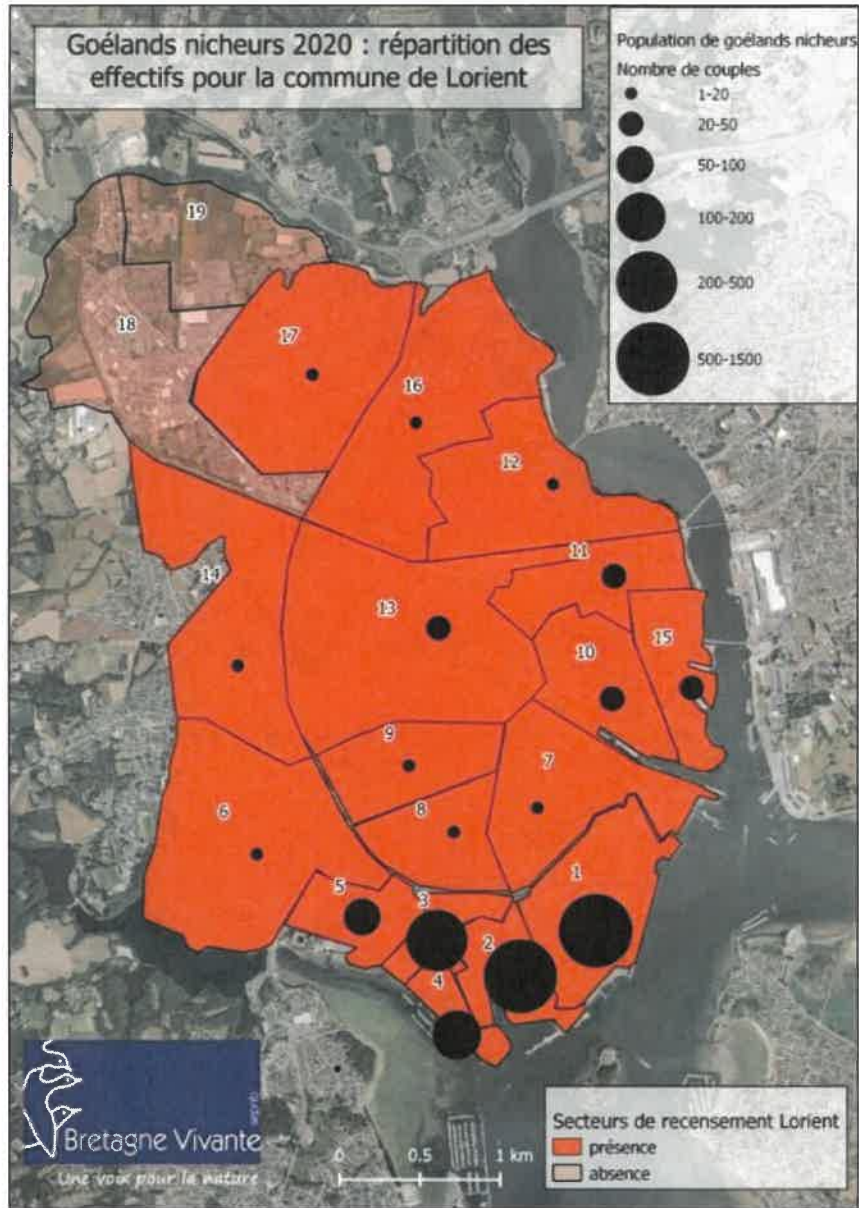
3) Résultats sur La Base sous-marine

Technique	Sous-division (bloc)	Goéland argenté	Goéland brun	Goéland marin	Goéland indéterminé	TOTAL
Drone	K1	56-59	-	-	-	56-59
	K2	3-4	-	-	0-1	3-5
	K3	96-110	1-1	8-8	-	105-119
	Total drone	155-173	1-1	8-8	0-1	164-183
Port Haut	K3	6-7	-	-	-	6-7
	BILAN total	161-180	1-1	8-8	0-1	170-190



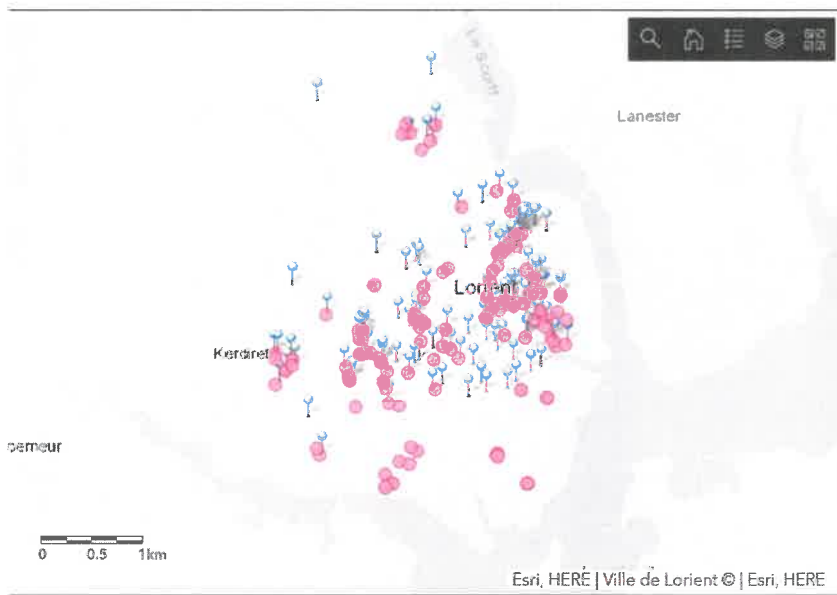
4) Résultats sur la zone résidentielle de Lorient

La densité en goélands est beaucoup plus faible dans la zone résidentielle que sur les ports de Lorient.



Commune	Secteur	Goéland argenté	Goéland brun	Goéland marin	Goéland indéterminé	TOTAL
Lorient	6	9-10	-	-	2-2	11-12
Lorient	7	7-7	-	-	4-5	11-12
Lorient	8	-	1-1	-	1-2	2-3
Lorient	9	7-7	-	1-1	4-4	12-12
Lorient	10	16-18	3-3	-	7-13	26-34
Lorient	11	19-22	1-1	-	5-7	25-30
Lorient	12	4-4	-	-	-	4-4
Lorient	13	15-15	1-1	-	7-10	23-26
Lorient	14	2-2	-	-	1-1	3-3
Lorient	15 (hors Naval Group)	1-1	-	-	1-1	2-2
Lorient	16	4-6	-	-	1-1	5-7
Lorient	17	1-1	-	-	-	1-1
BILAN		85-93	6-6	1-1	33-46	125-146

Evaluation de la population par Bretagne Vivante



● Nids recensés par le Service Communal d'Hygiène et de Santé en 2020

📍 site apparemment occupé, nid apparemment occupé, nid actif relevés par Bretagne Vivante en 2020.

	goélands bruns recensés	Goélands marins recensés	Goélands argentés recensés	nids recensés
Lorient zone urbaine	19	1	158	178
Naval Group	17	2	46	65
Total	36	3	204	243

Recensement Ville de Lorient

5) Conclusion de Bretagne Vivante sur le recensement de 2020

La ville de Lorient concentre 85% des effectifs de goélands nicheurs de Lorient Agglomération.

Ces recensements ont permis d'estimer la taille de la population de la zone portuaire, d'en préciser la répartition et d'évaluer l'évolution des effectifs depuis les premiers recensements.

Ils viennent compléter ceux effectués périodiquement par le Service Communal d'Hygiène et de Santé de la mairie de Lorient.

En effet, plusieurs repérages à la jumelle sont effectués sur les points hauts et réalisés à différentes dates ainsi que pendant la stérilisation. Il a pour but de vérifier l'emplacement des nids sur les toits (les nids peuvent changer de place d'une année sur l'autre).

La très grande majorité des effectifs se concentre sur la zone portuaire de la commune.

Une augmentation de 23% des effectifs nicheurs de goélands a été observée entre 2017 et 2020 sur la zone portuaire.

La commune de Lorient accueille une population très importante de goélands nicheurs (83% des effectifs sur Lorient Agglomération). Des couples de Goélands ont été constatés sur la quasi-totalité de la commune. Seuls deux secteurs situés dans la partie nord-ouest de Lorient (secteurs 18 et 19) ne présentent aucun signe de reproduction de goélands.

En parallèle, l'effectif global de la population de goélands nicheurs sur l'ensemble de la commune a diminué de 7% sur la même période.

Ce constat peut signifier que la gestion différenciée de la zone permettrait d'attirer les goélands nicheurs sur la zone portuaire.

b) Recensement des populations de goélands de 2021.

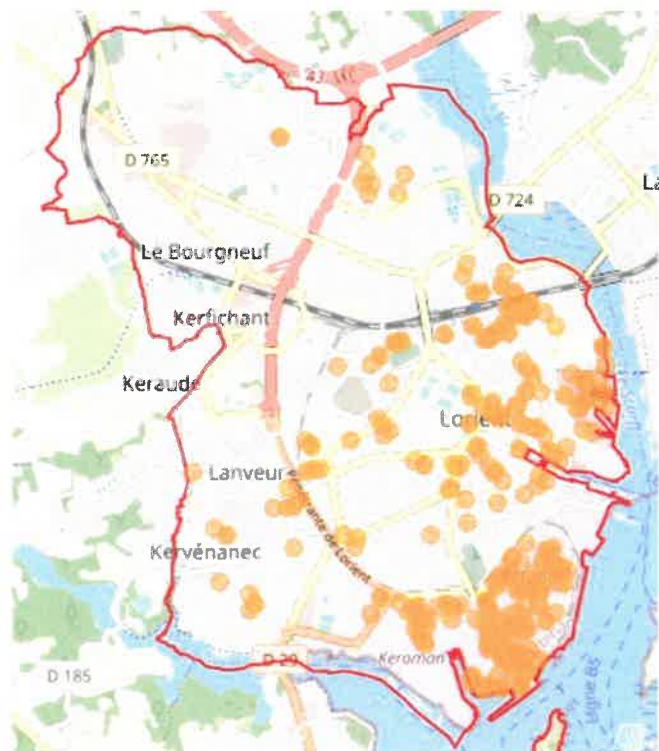
En 2021, en coordination avec Lorient Agglo, la Ville de Lorient a recensé les goélands nicheurs sur une partie de la zone portuaire.

La Ville de Lorient a réalisé un comptage des nids visibles sur les secteurs 1 à 30 (port de commerce), 12 à 20 (port de pêche), 8 à 11 (Kéroman) et 2 à 5 (halioparc) ainsi que sur la zone résidentielle et le site de Naval Group. Ces secteurs sont identiques à ceux définis lors du recensement de 2020.

La prospection a été réalisée à partir de visionnages à la jumelle de la rue et de points hauts ainsi qu'à l'aide de photos prises par drone sur l'ensemble des secteurs concernés.

Lorient Agglomération a pris en charge le site de la base sous marine.





Répartition des goélands sur le territoire de Lorient (Ville de Lorient-SCHS)

1) Résultats sur la zone portuaire



Localisation des différents secteurs portuaires

	Nombre de nids de goélands argentés	Nombre de nids de goélands bruns	Nombre de nids de goélands marins
port de commerce			
21	2		
22	14	1	
23	23		
24	21		
25	35	2	
26	1		
27	78	6	
28	268	16	
29	162	12	
30	3		
31			
total	607	37	0
port de pêche			
6			
7			
12			
13	non réalisé		
14	3		
15	18	1	
16	4	1	
17	3		
18 et 19	77	1	
20	9		
total	114	3	0
kéroman			
1			
8	11	1	1
9	38		
10	18	2	
11	23	2	
total	90	11	1
halioparc			
2	6		
3	17	1	
4	11		
5	5		
total	39	1	0
TOTAL	850	52	1

Ce nombre de nids représente les nids observés sur les toits, ou au sol, en recoupant les différentes méthodes de prospection (à pied, observations des points hauts, prospection directe et photos par drone). C'est donc le nombre à minima de couples nicheurs.

Cependant un certain nombre de nids passent inaperçu, le Service Communal d'Hygiène et de Santé a évalué un indice de correction de 25%.

Les données corrigées seront donc les suivantes :

- Total de goélands argentés nicheurs : 1062
- Total de goélands bruns nicheurs : 65
- Total de goélands marin nicheurs : 1

2) Résultats sur la Base sous-marine

Certaines données sont absentes du recensement, en particulier les zones 1, 7, 6 et les blocs K1, K2 et K3.



Répartition sur la zone portuaire

3) Résultats sur la zone résidentielle

	goélands bruns recensés	Goélands marins recensés	Goélands argentés recensés	nids recensés
Lorient zone urbaine	9	1	193	203
Naval Group	10	2	29	41
Total	19	3	222	244

Recensement ville de Lorient-SCHS/Environnement

4) Conclusion

Entre les années 2020 et 2021, il est constaté une augmentation de 21% sur la zone résidentielle de la ville de Lorient.

Parallèlement le nombre de goélands sur la zone de Naval Group a chuté de 37%.

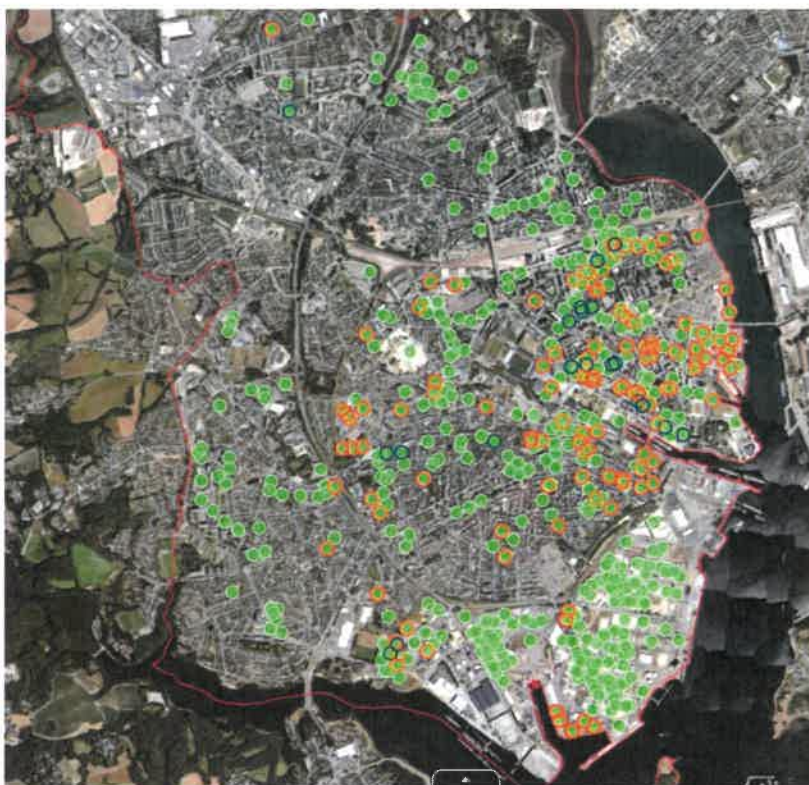
Il faut noter que sur l'ensemble de ces deux zones il y a eu une augmentation du nombre de goélands de 8,4% entre les 2 années.

Le nombre de goélands sur la zone du port de pêche est resté stable.

c) Recensement des populations de goélands 2022.

En 2022, seule la ville de Lorient a réalisé un recensement sur la partie résidentielle de la ville.

A cela s'ajoute les prospections sur les sites de Naval Group et du port de pêche partiellement.



- Répartition des nids de goélands sur la territoire de Lorient 2022 (Ville de Lorient)
- Stérilisation
 - Comptage
 - Sites de nid de goéland

1) Résultats sur la zone résidentielle

Tous les toits du site de Naval Group ont été prospectés.

	goélands bruns recensés	Goélands marins recensés	Goélands argentés recensés	nids recensés
Lorient zone urbaine	17	2	174	193
Naval Group	7	2	30	39
Total	24	4	204	232



Répartition des nids sur le site de Naval Group (mai 2022- ville de Lorient)

2) Résultats sur le port de pêche.

Goélands argentés	Goélands bruns	Goélands marins
73	2	0



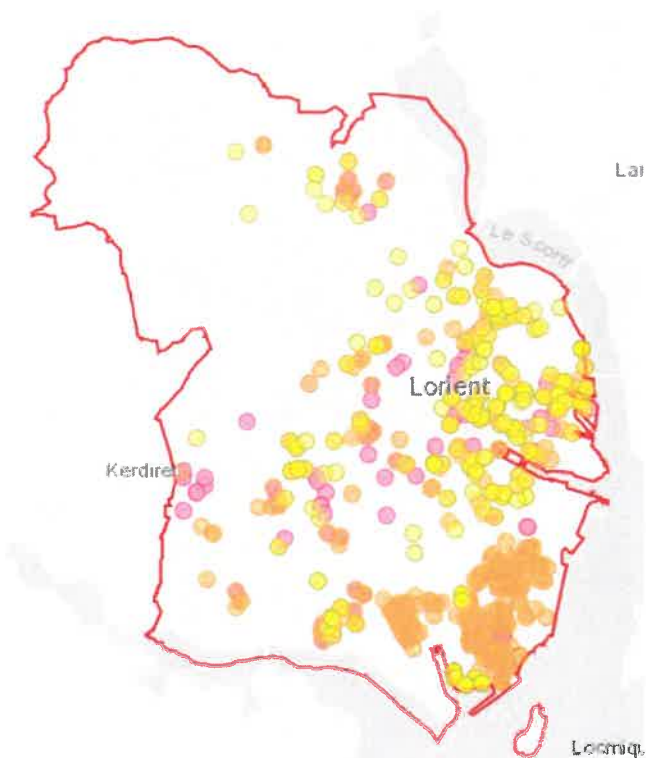
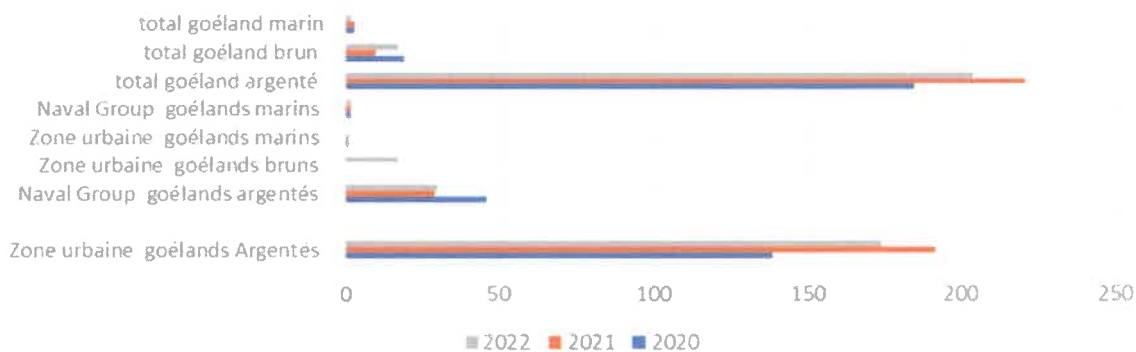
Bâtiments du port de pêche prospecté en 2022

Entre 2021 et 2022, une baisse de 5% a été constatée sur la ville de Lorient, à l'exclusion de la zone portuaire. Cette baisse est visible surtout sur la zone résidentielle, le nombre de goélands étant stable sur le site de naval Group.

La baisse de population sur la zone du port de pêche prospectée en 2022 est de 3,8%.

3) Bilan des recensements 2020-2022

Résumé recensement toutes espèces de goélands 2020-2022 sur la zone ville



Sites de nids de goélands 2020 à 2022. (Ville de Lorient)

Concernant la partie résidentielle et le site de Naval Group, sur les 3 années, il est constaté que les sites d'installation des goélands, toutes espèces confondues, restent dans les mêmes quartiers.

Cependant, il est noté un déplacement des couples aux alentours lorsque des travaux importants sont menés sur un secteur.

La destruction et la rénovation d'immeubles sur le quartier de Bois du Château a sans doute déplacé des couples sur le quartier voisin de Saint Armel.

La zone de Lorient nord est toujours épargnée par l'installation des goélands.

Globalement, la population reste stable sur la ville entre 2020 et 2022, mais il y a des fluctuations d'une année sur l'autre. Un recensement tous les 3 à 5 ans semble ainsi suffisant afin de mesurer de manière pertinente les déplacements de population.

La population sur la zone portuaire a augmenté entre 2017 et 2020 de 23%.

la cohabitation entre les goélands et la population humaine engendre des différents causés par 3 principaux types de dérangement : le bruit, les déjections et la dégradation des toitures. Les goélands impactent aussi les exploitations agricoles (alimentation dans les élevages). Ils peuvent également, en trop grande quantité, représenter un danger pour les aéroports.

C'est pourquoi, ces nuisances conduisent à la mise en œuvre de mesures de réduction des effectifs par actions directes (stérilisation, effarouchement) ou indirectes (limitation de l'accès à la ressource alimentaire, sensibilisation...) (Cadiou *et al.*, 1997). Cependant, si les nuisances sont principalement ressenties durant la période de reproduction, les goélands sont présents en zone urbaine toute l'année et participent à l'animation de la ville (paysage, ambiance sonore).

La stérilisation s'effectue sur une partie des nids repérés par les agents du Service Communal d'Hygiène et de Santé de la Mairie de Lorient.

Les riverains contactent également le service pour signaler la présence de nids de goélands. Les agents, avant intervention d'une entreprise spécialisée vérifient la situation, l'espèce et l'accessibilité de celui-ci.

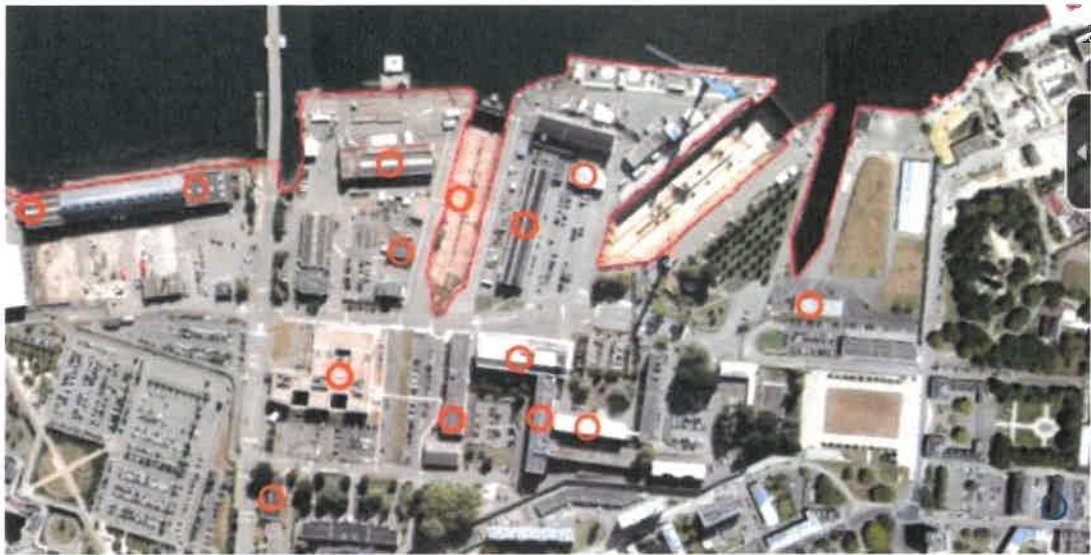
5) Campagnes de stérilisation sur la ville de Lorient :

a) Situation des zones traitées

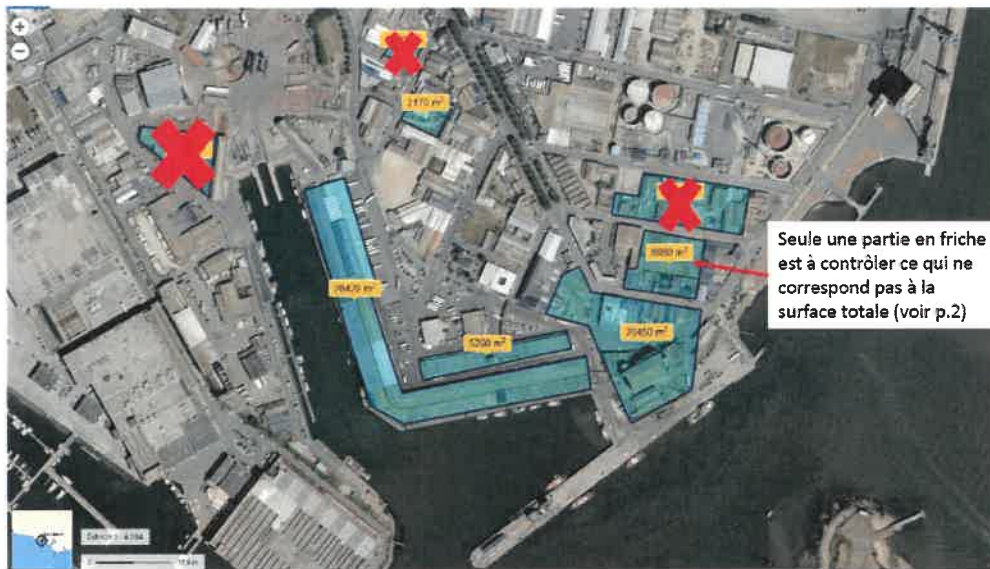
Il est important de différencier sur la ville de Lorient la **zone résidentielle**, le site de Naval Group inclus (où les nuisances sont particulièrement mal ressenties), et la **zone sud** qui regroupe le port de pêche, le port de commerce et la base sous-marine.

Les zones dans lesquelles les œufs de goélands sont traitées sont les suivantes :

- La zone résidentielle
- Naval Group, rade de Lorient
- Une partie du port de pêche (les 4 criées, le parking aérien et la glacière détruite en 2022)



Sites de nids de goélands Naval Group (Ville de Lorient)

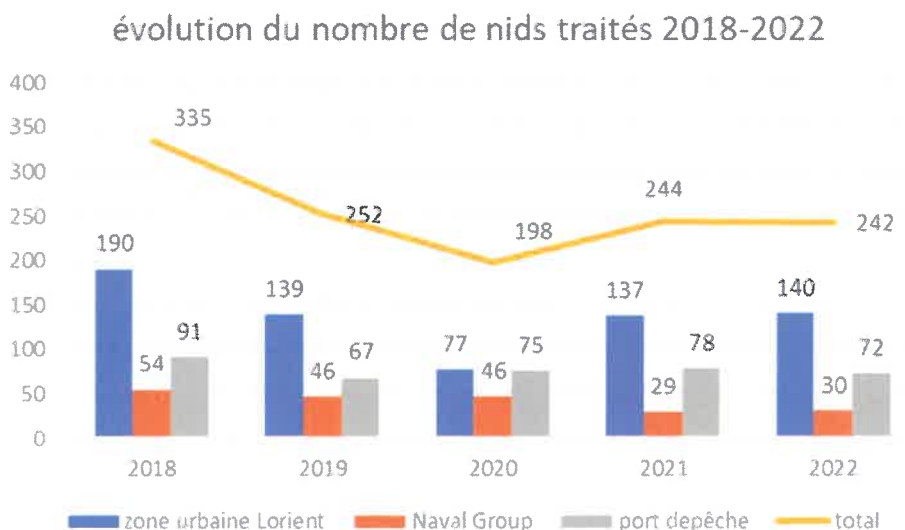


Zones traitées par le port de pêche de 2020 à 2022

b) Résultats sur les différentes zones

1) Nombre de nids traités

- Evolution globale depuis 2018



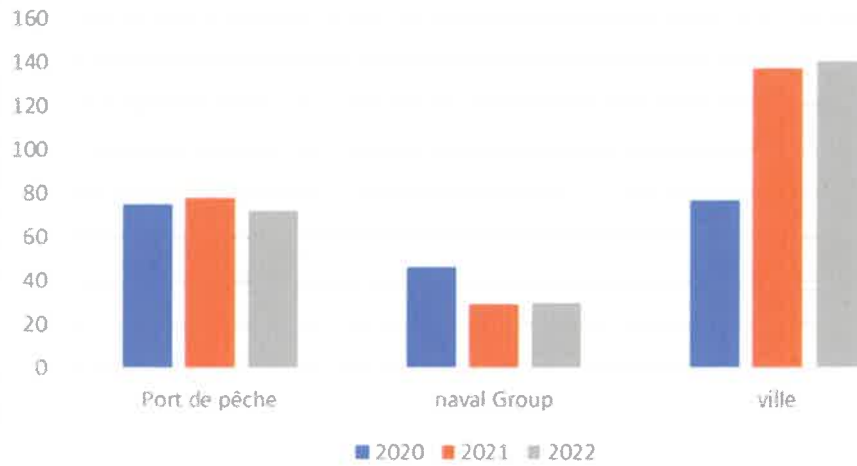
L'année 2020 a été une année spéciale, étant donné la période de confinement et les difficultés d'organisation qui y étaient liées : le Service Communal d'Hygiène et de Santé a ainsi dû réaliser par lui-même la stérilisation des œufs de goélands sur la zone résidentielle alors qu'habituellement le service est accompagné d'une entreprise spécialisée.

Le nombre de nids traités a été divisé par 2 en 2020 sur la zone résidentielle et uniquement sur celle-ci car Naval Group et le port de pêche ont réalisé la campagne de la même façon que les autres années (appel à un prestataire).

- Evolution de 2020 à 2022

	2020	2021	2022
Port de pêche	75	78	72
naval Group	46	29	30
ville	77	137	140

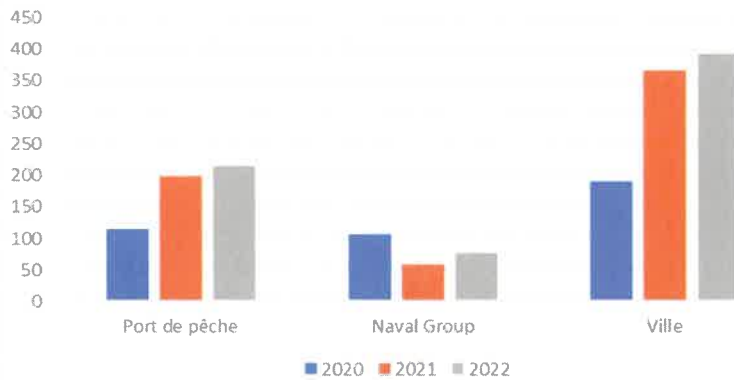
Nombre de nids traités 2020-2022



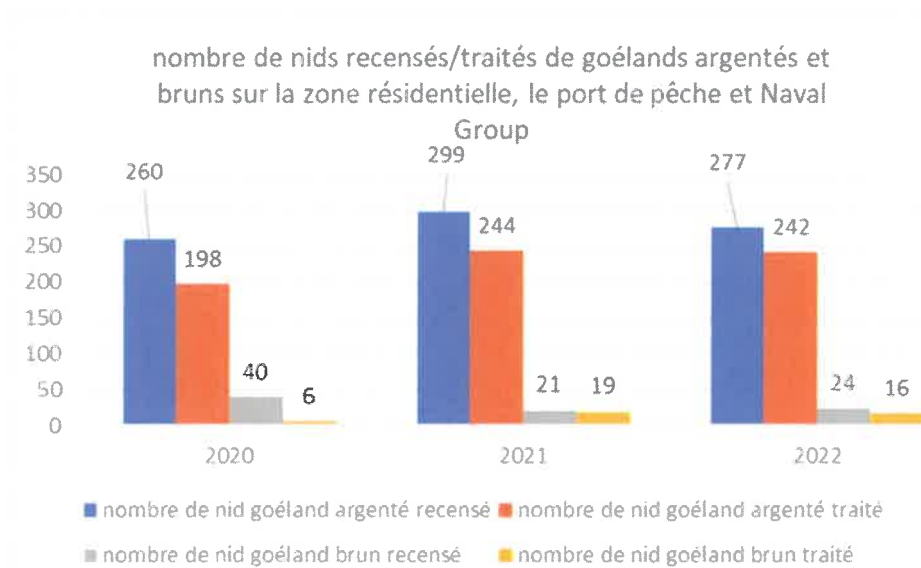
2) Nombre d'œufs traités

	2020	2021	2022
Port de pêche	114	197	215
Naval Group	105	58	76
Ville	190	367	392

nombre d'œufs traités 2020-2022

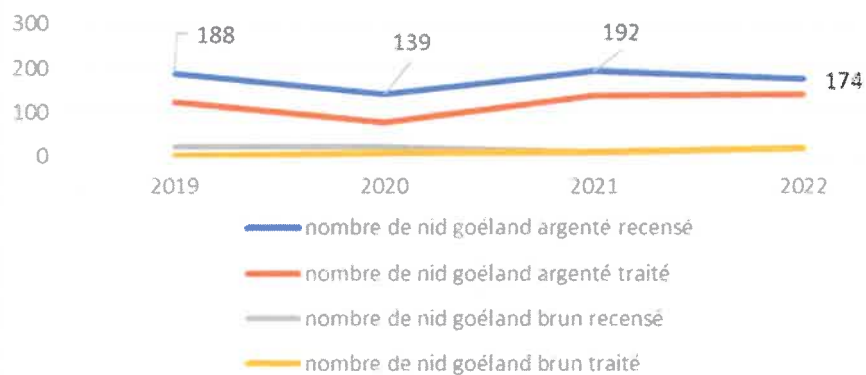


3) Rapport entre nids recensés et nids traités



	pourcentage nids goélands argentés traités	pourcentage nids goélands bruns traités	total goélands marins recensés
2020	76% 55% sur la zone urbaine	15%	3
2021	81% 71% sur la zone urbaine	90%	3
2022	87% 80% sur la zone urbaine	61%	2

rapport nombre de nids recensés/traités goélands brun et argentés en zone urbaine



❖ Zone Sud (port de pêche, port de commerce et base sous-marine)

En 2020, 170 à 190 couples de goélands toutes espèces ont été recensés sur les toits du K1, K2 et K3 à la base de Kéroman. La situation qui rappelle une falaise et la superficie de 22000m² du toit permettent à ces 3 espèces protégées de nidifier sans être dérangés. La tour Falk du K3 est adaptée pour un observatoire d'oiseaux permanent, sur le toit mais également sur des lieux de passage et de nidification d'autres espèces d'oiseaux ; la rade, l'île Saint Michel et l'anse du Ter.

Le recensement de 2020 sur le port de commerce conclut à une augmentation de la population sur cette zone.

Le port de pêche (la criée, le parking aérien et la glacière) a fait l'objet d'un traitement durant les 3 dernières années et demande la reconduction de l'autorisation de traiter une partie de son site à partir de 2023. (cf. annexe 1)

Les goélands nidifient de préférence sur les espaces non traités. La stérilisation des goélands sur l'ensemble de la zone sud risque d'entraîner un déplacement des goélands nicheurs vers la zone résidentielle. Une trop forte pression de destruction sur une colonie importante, par une action de régulation non mesurée, peut avoir pour conséquence l'explosion de la colonie et la dispersion des individus en de multiples sites isolés.

De ce fait, seuls quelques bâtiments du port de pêche vont être concernés par la campagne de stérilisation et cinq autres nouveaux sites ont été sélectionnés et les besoins de traitement y seront évalués au fur et à mesure des évolutions d'aménagement.

Plan de localisation des zones d'intervention proposées



 Zones où le besoin en stérilisation sera évalué annuellement en fonction des évolutions d'aménagement

❖ Zone Naval Group

Naval Group a commencé à effectuer le traitement en 2007 et souhaite le reconduire à partir de 2023. Seuls certains bâtiments sont concernés par la campagne de stérilisation. (cf.annexe 2)

6) Les nuisances engendrées par la présence de goélands :

Le Service Communal d'Hygiène et de Santé enregistre de nouvelles réclamations chaque année, orales ou écrites, individuelles ou groupées, suite au changement de lieu de nidification de certains couples.

Les nuisances sont particulièrement mal ressenties en juillet et août qui est la période d'apprentissage des jeunes goélands.

Les nuisances engendrées par les goélands sont de plusieurs ordres :

- Nuisances sonores très importantes sur une amplitude horaire très large : dès le lever du soleil et jusqu'à la tombée de la nuit dans le meilleur des cas, puisque ces nuisances sont relevées très régulièrement de 5h00 à minuit.
- Sentiment d'insécurité lié à la taille de l'oiseau et à des comportements parfois agressifs, en particulier lorsque les poussins viennent de naître ou lorsqu'ils tombent dans les jardins clos. Deux représentants de l'espèce attaquent régulièrement les passants en centre-ville afin de leur arracher la nourriture des mains. Des dizaines de personnes ont

subi et subissent encore ces agressions. Il est à craindre que leurs congénères suivent leur exemple comme cela arrive chez d'autres espèces.

- Problèmes posés par les déjections des oiseaux (dégradation des façades, déjections sur les véhicules...).
- Problèmes posés lors de la construction des nids (gouttières ou conduits obstrués).
- Problèmes de dégradations sur les toits des maisons ou des bâtiments (gainnes de ventilation arrachées, arrachage des joints d'étanchéité...)
- Sacs poubelles du centre-ville déchirés, laissant la nourriture à même le sol attirant d'autres nuisibles.

En 2020, seule la moitié des nids repérés avait été traitée, ainsi une grande partie des œufs ont éclos en centre-ville contrairement aux années précédentes.

Le SCHS a pu remarquer que les lorientais l'avaient constaté et les demandes concernant la présence de poussins dans les jardins ou sur la rue ont été plus importantes que les autres années.

7) Mode opératoire :

Depuis 2002, une campagne de stérilisation des œufs de goélands a lieu tous les ans.

L'opération consiste à appliquer sur les œufs un produit afin de stopper l'incubation, sans modification externe perceptible par l'adulte.

L'opération de stérilisation est effectuée par une entreprise qui est choisie par appel d'offre avec comme critères de sélection : son expérience et ses connaissances des différentes espèces de goélands.

L'ensemble des nids repérés est traité chaque année durant le mois de mai et début juin si nécessaire. En effet, à la fin du mois de mai il est constaté la présence de poussins sur les toits. La campagne de stérilisation dure 12 jours.

Au total, si l'on prend en compte la préparation de l'opération (repérage avant les deux passages) et le traitement, l'agent technique du Service Communal d'Hygiène et de Santé est mobilisé pendant un mois et demi.

Les campagnes annuelles de limitation des populations par stérilisation des œufs se feront de manière rigoureuse, pour apporter des résultats pertinents en terme de limitation des nuisances, notamment en zones habitées, tout en évitant d'intervenir sur des secteurs où les goélands posent moins de problèmes avérés de santé ou de sécurité publique (zone Sud).

8) Modalités de suivi et de contrôle :

Le Service Communal d'Hygiène et de Santé de la ville de Lorient coordonne les opérations de traitement et accompagne l'entreprise sur le terrain.

Un rapport final sera transmis au Ministère de l'Environnement et aux services déconcentrés de l'Etat.

9) Communication et sensibilisation du public :

Une information est diffusée régulièrement dans les quotidiens locaux (Ouest France, le Télégramme) mais également dans le magazine municipal, le Lorient Mag (annexe 3) ainsi que sur le site internet de la ville et de Lorient Agglomération rappelant le Règlement Sanitaire Départemental article 120, pris en application du Code de la Santé Publique, qui interdit le nourrissage des animaux sauvages. (annexe 4).

D'autre part, une sensibilisation des habitants est faite sur le cas particulier des containers poubelles afin de limiter les accès à la nourriture pour les goélands. La société de nettoyage urbain participe également à l'enlèvement des déchets abandonnés sur la voie publique.

Suite à des plaintes concernant le nourrissage des goélands, le Service Communal d'Hygiène et de Santé intervient auprès des personnes concernées. A cette occasion il leur est rappelé, oralement ou par courrier, le règlement sanitaire départemental.

10) Gestion des déchets

Tout est mis en oeuvre pour permettre aux administrés de se débarrasser de leurs déchets (déchetterie, ramassage journalier des bacs, service des « encombrants »...). En complément des camions de ramassage, des équipes de nettoyage se déplacent tous les matins afin de nettoyer les rues des divers déchets qui n'ont pas leurs places.

En 2023, La Mairie de Lorient change les corbeilles destinées au public par des containers fermés (annexe 5).

Dans chaque quartier, les trottoirs sont balayés et pour certains trottoirs lavés au moins une fois par semaine, en centre-ville c'est sept jours sur sept. Les débris accumulés dans les caniveaux sont balayés et aspirés.

Le nettoyage est également réalisé systématiquement à la fin des marchés pour ne pas laisser des denrées alimentaires accessibles aux volatiles ou autres nuisibles.

11) Conclusion :

Les actions de stérilisation ont débuté en 2002. C'est le caractère systématique de ces opérations, sur plusieurs années, qui permet de diminuer la nidification et de ce fait les nuisances.

La ville de Lorient souhaite solliciter un organisme pour le recensement des effectifs de goélands urbains à l'échelle de la ville et l'évaluation et accompagnement des politiques de lutte contre les goélands urbains.

Vu les fluctuations de la population de goélands d'une année sur l'autre, il semble plus pertinent de réaliser un recensement tous les 3 ans. Cette étude sera prévue pour la ville de Lorient au second trimestre 2024.

ANNEXES

ANNEXE 1



PORT DE PÊCHE DE KEROMAN
SEM LORIENT KEROMAN

Direction du Port de Pêche
CS 50382

56323 LORIENT cedex

Tél 02 97 83 60 60

Fax 02 97 37 84 00

Mel sem@keroman.fr

Ville de Lorient

A l'attention de Fabrice LOHER

2 Bd du Général Leclerc

BP 30 010

56 315 Lorient Cedex

Nos Réf. : ALC-BJ/2023-01-029

Objet : Demande d'autorisation pour une campagne de stérilisation des œufs de goélands argentés

P.J. : 1

Lorient, 17/01/2023

Monsieur le Maire,

La SEM Lorient Keroman, gestionnaire du port de pêche de Lorient, est confrontée depuis plusieurs années à des nuisances diverses liées à la présence de goélands en concentration importante sur son périmètre, notamment des salissures incompatibles avec le maintien de nos agréments sanitaires et générant des dégradations de biens mobiliers et immobiliers mais également des démonstrations d'agressivité envers les usagers du port lors des périodes de ponte.

Plusieurs campagnes de stérilisation successives ont pu être menées depuis 2016 conformément aux arrêtés d'autorisation de dérogation aux dispositions de l'article L.411-1 du Code de l'Environnement dans le cadre du dispositif de contrôle de la population de goélands argentés sur la commune de Lorient (arrêtés du 14 avril 2017 et du 07 avril 2020).

En parallèle diverses opérations ont été mises en place et maintenues sur l'ensemble de la période considérée depuis 2016 :

- Mesures limitant l'accès des goélands aux ressources alimentaires :
 - Mise en exploitation, en 2012, d'un bâtiment clos dédié au stockage des sous-produits animaux générés par l'activité de mareyage présente sur le port ;
 - Aménagements des bennes à ordures avec systèmes de rappel obligeant la fermeture des contenants ;
 - Mise en place d'un travail conjoint avec les mareyeurs du port de pêche ;
 - Balayage quotidien des voeries pour limiter la présence de matière organique au sol ;
- Mesures non létales ni délibérément mutilantes ou blessantes permettant d'éviter la construction par ces oiseaux de nids sur les toits:
 - Le port de pêche a installé des Eco-pics sur les zones stratégiques.

Depuis 2019, nous avons constaté une diminution du nombre de nids en toiture (périmètre autorisé pour la stérilisation) mais un nombre équivalent d'adultes et juvéniles sur le port. Il semblerait que les nids soient plutôt situés en périphérie de la zone pour laquelle nous avons l'autorisation de stérilisation, avec un nombre important de nids identifiés au sol sur des friches localisées autour du port de pêche sur le périmètre de la concession SEM Lorient Keroman.

Nous sollicitons, par la présente, une demande de renouvellement d'autorisation de dérogation pour la stérilisation d'œufs de goélands argentés sur l'emprise de notre concession, aux zones précisées sur le plan ci-joint. Les actions de stérilisation se focaliseront chaque année sur les zones où les nids ont été identifiés et ne se feront pas systématiquement sur l'intégralité du périmètre.

Conformément aux prescriptions de l'arrêté du 19 décembre 2014 relatif aux conditions et limites dans lesquelles des dérogations à l'interdiction de destruction d'œufs de goélands peuvent être accordées en milieu urbain, nous souhaitons organiser les opérations sur 2 périodes : un premier passage dans le courant du mois de mai et un deuxième passage au mois de juin pour stériliser les pontes tardives.

Dans l'attente de votre retour, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, en l'expression de mes salutations respectueuses.



Le Directeur Général,
Benoît JAFFRE

Plan de localisation des zones d'intervention proposées



Zones où le besoin en stérilisation sera évalué annuellement en fonction des évolutions d'aménagement

ANNEXE 2



Alexandre THIEC
Direction SSTE / Environnement
Naval Group - Site de Lorient
Avenue de Choiseul - CS 80001
56311 Lorient Cedex
Tel : 02 97 12 56 73
✉ alexandre.thiec@naval-group.com

Mairie de Lorient
2, boulevard du Général Leclerc
56100 Lorient

Lorient, le Mercredi 11 Janvier 2023

Réf. : N/B/BP/BPS/SSTE-23-00003

Objet : Dossier de dérogation stérilisation des œufs de goélands emprise Naval Group Lorient

Monsieur le Maire,

L'arrêté préfectoral de dérogation pour la stérilisation des œufs de goélands argentés en date du 7 Avril 2020 arrivant à échéance, le site Naval Group de Lorient souhaite poursuivre la stérilisation des œufs de goélands sur son emprise et ainsi renouveler la demande de dérogation soutenue par la Ville de Lorient et le port de pêche.

En effet, les nuisances entraînées par la nidification des goélands argentés sur le site concernent la salubrité, la sécurité des salariés et la conservation des bâtiments du site :

- nuisance sonore,
 - salissures par déjections et déchets liés au nourrissage,
 - agressivité envers les intervenants pouvant générer des risques de chute,
 - apports de déchets dans les chéneaux aggravant le risque de fuite,
 - dégradation des matériaux de revêtements de toiture,
- et concernent aussi les riverains à l'extérieur du site et dans sa proximité immédiate.

Conformément aux prescriptions de l'arrêté, Naval Group programme une intervention pour la stérilisation des œufs mi-mai et un second passage mi-juin. Le prestataire est formé à la reconnaissance des œufs de goélands argentés et procédera par application d'huile de colza sur les coquilles. La stérilisation des œufs est le seul moyen employé sur le site pour limiter la présence des goélands. La prestation est pilotée par le mainteneur du site, l'entreprise Défense Environnement Services et plus précisément par la gestionnaire de contrat Mme Hénaff (06 13 53 31 52 - christelle.henaff@veolia.com).

Suite aux campagnes menées sur le site ces trois dernières années, 20 bâtiments différents ont été concernés par l'implantation de nids de Goélands et 424 œufs ont été stérilisés (158 en 2020, 138 en 2021 et 128 en 2022).

En vous remerciant de l'attention portée à ce dossier, je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes salutations distinguées.

François DEMOULIN 
Directeur du site Naval Group de Lorient

Copies sans PJ : DIR – DSSTE – DGS

ANNEXE 3

GOÉLANDS

La campagne de stérilisation des œufs de goélands débute en mai. Objectif : ramener ces oiseaux marins vers le bord de mer. Si vous découvrez un nid sur votre habitation, contactez la Ville de Lorient au 02 97 35 32 62. La présence d'un goéland sur un toit ne signifie pas la présence d'un nid : l'intervention s'effectuera après vérification par le (ou les) gestionnaire(s) du bâtiment et si les conditions de sécurité sont réunies. Rappelons qu'il est possible d'installer du matériel de protection sur les toits pour prévenir la nidification et qu'il est interdit de nourrir les goélands.

FRELONS

Entre mars et juillet, les nids « primaires » de frelons asiatiques commencent à être construits dans des tas de bois ou de pierres, sous un appentis, une table de jardin... Ouvrez l'œil ! Des aides financières au traitement des nids peuvent être octroyées sous conditions. Renseignements au 02 97 35 32 62.

GOÉLANDS

La campagne de stérilisation des œufs de goélands se déroule en mai. Si vous repérez un nid, contactez le service Hygiène et Santé au 02.97.35.32.62. Rappelons aux propriétaires qu'ils ont la possibilité d'installer du matériel de protection sur les toits pour prévenir la nidification et qu'il est interdit de nourrir les goélands.

PALMARÈS

Lorient, première ville bretonne où il fait bon vivre ! L'association des villes et villages où il fait bon vivre place notre ville en dixième position au niveau national. (Source : Le Journal Du Dimanche).

10 Lorient MAG MAI 2021 - NUMÉRO 221

Lorient Mag 2021

SALUBRITÉ



Ceufs de goélands
La campagne de stérilisation des œufs de goélands se déroule en mai. Objectif : ramener ces oiseaux marins vers leur habitat naturel, le bord de mer. Si vous découvrez un nid sur votre habitation, contactez le service Hygiène et santé au 02 97 35 31 62. L'intervention pourra s'effectuer après vérification par le (ou les) gestionnaire(s) du bâtiment et si les conditions de sécurité sont réunies. À savoir : la présence d'un goéland sur un toit ne signifie pas la présence d'un nid ! Vous pouvez aussi agir vous-mêmes pour prévenir leur nidification en faisant installer des matériels de protection sur les toits (filets, pointes en acier, chapeau de cheminées...). Pour ne pas les attirer, rappelons enfin qu'il est interdit de les nourrir.

© Adrien Stévez

mai juin 2022

05

Lorient Mag 2022

ANNEXE 4

Si la présence de goélands en ville peut parfois occasionner des perturbations du cadre de vie ... :

- **Bruit** : le niveau des émissions sonores peut apparaître parfois élevé au moment de la nidification, et particulièrement pendant l'élevage des jeunes ;
- **Salissures** sur les toitures, façades, trottoirs, monuments, véhicules et passants, liées aux déjections et au transport de matériaux pour la construction des nids ;
- **Eventuellement**, vols d'intimidations à l'égard des passants s'approchant des nids ou des poussins.

Rappel : la principale cause de stabilisation et de nidification des goélands en ville est l'accès à des ressources alimentaires dues aux activités humaines.

... les désagréments liés notamment aux nichées peuvent être limités en appliquant les recommandations suivantes :

1. Les oiseaux ne doivent pas être nourris.

En effet, les goélands s'installent majoritairement à proximité des sources de nourriture, il est donc nécessaire de veiller à :

- **Ne pas les nourrir directement**. Il est interdit de jeter ou déposer des graines ou de la nourriture pour y attirer les animaux errants ou sauvages. Cette interdiction relève du règlement sanitaire départemental, téléchargeable sur le site de la Préfecture du Morbihan.
- **Privilégier, si possible, la dépose des sacs poubelles dans les conteneurs prévus à cet effet et non directement sur le trottoir**. Les goélands peuvent éventrer les sacs pour y trouver les restes d'aliments qui les intéressent.



2. Des actions complémentaires peuvent être envisagées sur les toitures présentant des nichées pour les rendre inaccessibles aux goélands :

Toutes les espèces de goélands et de mouettes sont protégées en France. La destruction ou l'enlèvement des œufs ou des nids, la destruction, la mutilation, la capture et la naturalisation des spécimens sont interdits.

Cependant, des interventions préventives peuvent être réalisées sur les toitures avant l'installation de nouvelles nichées :

- **Retirer les matériaux de construction facilement disponibles ou réutilisables pour la confection de nids,**
- **Rendre inaccessible les lieux grâce à la pose de picots, filets, rubans ou de ballons, ou grâce à l'utilisation de répulsifs ou d'un système d'effarouchement sonore...**

S'agissant du domaine privé des résidences, ces travaux sont du ressort des propriétaires ou des syndicats des copropriétés. Tous travaux (y compris le nettoyage des toitures, terrasses et gouttières) sur des toitures accueillant des nids de goélands doivent être réalisés entre le 1er septembre et le 28 février, au plus tard. Les travaux/interventions pendant la période de reproduction sont interdits sauf après obtention d'une dérogation pour perturbation intentionnelle d'espèces protégés.

nature" sont régulièrement proposées. Un recensement organisé par Bretagne vivante a mis en évidence une chute importante des effectifs de goélands argentés en France. À l'échelle du Morbihan, la situation est plutôt favorable, avec une baisse pondérée.

[Consulter une note d'information avec bilan des observations](#) - juillet 2019

Afin de mieux connaître et de garantir la préservation des populations de goélands, un nouveau recensement de la population des goélands nicheurs est réalisé à l'échelle de Lorient Agglomération. [Plus d'infos](#)



On remarque aussi que la répartition des populations et le comportement sont différents entre milieu naturel et milieu anthropisé : compétition accrue entre les espèces dans le milieu naturel, forte croissance du goéland argenté en milieu urbain, disparités de reproduction entre les deux milieux. La cohabitation entre les colonies d'oiseaux et les activités humaines est parfois conflictuelle ou mal gérée.

Des actions visant à informer la population sur les habitudes de ces animaux et à les faire accepter, sont prévues en complément de l'installation de l'observatoire.

Veillez à ne pas laisser de déchets trop facilement accessibles (poubelles qui débordent, restes de repas dans les rues).

En application des articles 26 et 120 du règlement sanitaire départemental, il est formellement interdit de nourrir tout animal sauvage. Cette disposition est particulièrement importante pour ce qui concerne les goélands.



Coéland marin juvénile bagué
©Bretagne vivante



Poubelles qui débordent... un appel aux goélands !

📅 06/08/2020

Charognard et opportuniste, le goéland s'invite dans nos poubelles ! À nous d'être vigilants...

Déchets éparpillés au sol à côté d'un sac poubelle éventré... nous avons tous vu ce triste spectacle en ville tôt le matin... la faute aux poubelles mal fermées dont les sacs débordent, ou pire, aux sacs posés au pied des conteneurs.

Il n'y a pas de fatalité à ce phénomène. **Il faut pour améliorer immédiatement la situation que chacun se responsabilise.**

Les déchets doivent être mis dans des **sacs bien fermés** et surtout dans **un bac lui aussi bien fermé**, sans un morceau de plastique qui dépasse. Ainsi les oiseaux n'ont pas de prise. S'il y a le moindre bout de plastique qui passe, avec leur bec puissant, les goélands arrivent souvent à faire ouvrir le couvercle de la poubelle et à faire tomber le sac... vous connaissez la suite !

Si vous pensez qu'il vous faudrait plus de bacs, ou un bac plus grand, **contactez Lorient Agglomération au 0800 100 601 pour évoquer votre situation et faire évaluer le besoin.**

Dans tous les cas, rappelons qu'il est strictement interdit de nourrir les animaux sauvages, notamment les goélands. Le rapprochement avec l'homme perturbe le comportement de l'animal et le rend plus agressif.

ANNEXE 5



POLE TRANSITION ECOLOGIE ET CADRE DE VIE
PROPRETE

Corbeilles et abri à conteneurs Organisation stratégique

Projet 1 parc Jules Ferry: remplacement des corbeilles et conteneurs pars des points d'apport en abris de conteneur



Situation actuelle : conteneurs sur allée Loïc Le Page



Projet : création de 4 points d'apport de tri en remplacement de 10 corbeilles et 6 conteneurs sans tri